
Programme de Formation

ELEC - Habilitation personnel non électricien initial /recyclage B0-HO(V)

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse principalement au personnel ayant à accéder à des zones réservées aux électriciens ou aux personnes habilitées, que ce soit en basse ou haute tension. Plus précisément, les publics visés incluent :

- Les employés de maintenance : Ceux qui doivent intervenir dans des installations électriques.
- Les travailleurs temporaires : Personnes travaillant ponctuellement dans des environnements à risque électrique.
- Les agents de sécurité : Chargés de la sécurité dans des installations où le risque électrique est présent.
- Les formateurs internes : Ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances pour mieux former leurs équipes.

En général, tout professionnel qui est susceptible d'être en contact avec des installations électriques doit suivre cette formation pour assurer sa sécurité et celle de ses collègues.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont multiples et visent à garantir la sécurité des intervenants dans des environnements à risque électrique. À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Maîtriser les risques électriques : Comprendre et appliquer les normes et procédures de sécurité pour travailler en toute sécurité dans des environnements à basse et haute tension.
- Réagir en cas d'accident : Savoir comment se déplacer et agir face à une situation d'urgence électrique.
- Comprendre les habilitations nécessaires : Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs implications dans le cadre d'interventions électriques.
- Utiliser des équipements de protection : Être capable de choisir et d'utiliser les moyens de protection collective adaptés.



Description

Cette formation intitulée ELEC - Habilitation personnel non électricien initial / recyclage B0-HO(V) est destinée à tous ceux qui doivent intervenir dans des zones à risque électrique. Elle est conçue pour transmettre les compétences nécessaires à la maîtrise des risques électriques, conformément à la norme NFC 18510.

Le contenu pédagogique est riche et varié, abordant des sujets essentiels tels que :

- Les grandeurs électriques : Compréhension des concepts fondamentaux liés à l'électricité.



- Les effets du courant sur le corps humain : Étude des électrisations, électrocutions et brûlures.
- Les risques : Identification des dangers liés à l'utilisation des matériels et outillages.
- Les domaines de tension et les habilitations : Apprentissage des zones d'environnement, définition des symboles d'habilitation et compréhension des rôles des acteurs impliqués.
- Moyens de protection collective : Utilisation des équipements de protection tels que barrières et écrans.
- Secours : Procédures à suivre en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.
- Le rôle du BO – H0(V) : Compréhension des limites de l'habilitation et des responsabilités des intervenants.

La formation se déroule sur une journée, soit 7 heures, et est animée par un formateur expert. Elle combine apports théoriques et exercices pratiques pour garantir une compréhension complète et efficace des enjeux de sécurité électrique.



Prérequis

Avant d'accéder à cette formation, les participants doivent remplir certains prérequis afin de maximiser l'efficacité de l'apprentissage. Ils doivent :

- Être apte à leur poste de travail : Les participants doivent être en bonne santé et capables de suivre une formation intense.
- Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité : Une compréhension de base des concepts électriques est nécessaire.
- Savoir lire, écrire et comprendre le français : La formation étant dispensée en français, il est essentiel de maîtriser la langue pour suivre le contenu et participer aux discussions.



Modalités pédagogiques

La formation adopte une méthode pédagogique participative, favorisant l'interaction entre le formateur et les participants. Les modalités incluent :

- Apports théoriques : Présentation des concepts clés et des normes de sécurité.
- Exercices pratiques : Mise en situation pour renforcer la compréhension des risques et des procédures.
- Discussion et retour d'expérience : Échanges sur les situations rencontrées par les stagiaires dans leur environnement professionnel.

Cette approche vise à garantir que les connaissances acquises soient non seulement théoriques mais également applicables dans la réalité du travail quotidien des participants.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation sont essentielles pour valider les compétences acquises durant la formation. Elles se déclinent en deux principaux volets :

- Évaluation des savoirs : Réalisée via un questionnaire à choix multiple (QCM) d'au moins 15 questions, portant sur les thèmes abordés durant la formation. Les participants doivent obtenir 70 % de bonnes réponses pour valider cette étape.
- Évaluation des savoir-faire : Elle se fait à travers des mises en situation pratiques, évaluées selon des critères de sécurité. Les candidats doivent démontrer leur capacité à appliquer les connaissances acquises sans commettre d'erreurs majeures.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant, et un avis d'habilitation est fourni à l'employeur.



Informations sur l'admission

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

La formation est conçue pour être accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap.

Les mesures mises en œuvre incluent :

- Matériel adapté : Tous les supports de formation peuvent être fournis dans des formats adaptés sur demande.
- Sensibilisation des intervenants : Les formateurs sont sensibilisés aux besoins spécifiques des participants en situation de handicap.
- Accompagnement personnalisé : Un référent handicap est disponible pour répondre aux besoins spécifiques et assurer un accès équitable à la formation.

Ces mesures visent à garantir que chaque participant puisse suivre la formation dans des conditions optimales.